

AMAP « les Paniers de Nizerel » livraison NIZEREL

Contrat d'engagement du 5 mai au 27 octobre 2017

ADHÉRENT

à jour de la cotisation AMAP (d'octobre 2016 à octobre 2017)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél (domicile) : Portable :
 email :

PRODUCTEUR

Jean Pierre Talmot
 Saint Oyen 71260 MONTBELLET
myriamguichon@hotmail.fr



n°siret : 403 157 431 00012

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir chercher son panier ou à le faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Tout panier oublié est un panier perdu ! »

CONDITIONS DE PAIEMENT

Options de règlement	Sommes acquittées : le chèque est encaissé le 10 de chaque mois
Échelonnement (..... échéances)	Montant :
Montant total à régler :	Montant :
Règlement à l'ordre de : Jean-Pierre Talmot	

Réalisé en deux exemplaires à le / / 2017
 Signature de l'adhérent : Signature du producteur :

BON DE COMMANDE « POMMES, POIRES, JUS » NIZEREL

Pommes, poires : 2,50 € le kilo **Jus : 8 € le bag in box de 3 litres**

Livraisons les vendredis	Pommes à croquer uniquement <i>en kilos</i>	Pommes à manger au couteau ou à cuire <i>en kilos</i>	Poires <i>en kilos</i>	Jus de pomme <i>en bag in box de 3 litres</i>	Jus de poire <i>en bag in box de 3 litres</i>
8 septembre 2017				X	X
29 septembre 2017				X	X
20 octobre 2017				X	X

Montant total des fruits :

..... kg x 2,50 € = €

X

Quelques informations

Suite à la mauvaise récolte de 2016, il n'y a plus de fruits ni de jus pour la période du contrat qui va d'avril à fin août.

Les livraisons de fruits reprendront à partir de septembre avec la récolte 2017.

Il faudra attendre les contrats « hiver 2017-18 » pour les jus.